

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
DELEGATION COTE D’AZUR  
250 RUE ALBERT EINSTEIN   
06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS**

**CADRE DE RÉPONSES TECHNIQUES   
(CRT)**

**PROCÉDURE N°2025-02**

**ACCORD-CADRE PORTANT SUR LE NETTOYAGE ET L’ENTRETIEN  
DES BATIMENTS DU CNRS DELEGATION COTE D’AZUR**

**Procédure 2025-02**

**Le soumissionnaire est invité à répondre le plus précisément aux questions suivantes.**

**L’attention des soumissionnaires est appelée sur le fait qu’en cas de non‑renseignement des éléments, l’absence de réponse sera considérée comme une absence d’engagement sur l’item concerné et pénalisera la note attribuée à l’offre.**

**Chaque élément est évalué sur la base des réponses apportées dans le présent cadre de réponse technique.**

**Le soumissionnaire est invité à ne pas renvoyer ses éléments de réponses vers d’autres documents ou fiches techniques ( hors fiche produit) afin de faciliter l’analyse.**

**La longueur du document est limitée à 10 pages, hors CV et fiche produits.**

**Au-delà, les éléments ne seront pas analysés.**

**Le soumissionnaire est invité à répondre le plus précisément aux demandes suivantes** :

**PRÉAMBULE : PRÉSENTATION DU SOUMISSIONNAIRE**

* Désignation du soumissionnaire

🖉……………………………………………..

* Interlocuteurs pour l’exécution du contrat

🖉……………………………………………..

**I – Le critère « valeur technique » (valant 50 % de la note globale)**

* **Sous critère 1 : moyens humains 20%**
* Le soumissionnaire précise les moyens humains affectés à l’exécution du présent marché (organigramme de l’équipe dédiée + CV des chefs d’équipe et superviseur, des personnels administratifs, des agents de nettoyage) et décrit leur adéquation avec le présent marché. Le soumissionnaire indique le nombre d’agents et le nombre d’heures quotidiennes affectés à l’exécution des prestations pour chaque bâtiment.

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire est invité à décrire les procédures prévues et les modalités de remplacement en cas d’absence programmée (congés, etc.) ainsi qu’en cas d’absences imprévue.

🖉……………………………………………..

* **Sous critère 2 : mode opératoire 20 %**
* Le soumissionnaire est invité à préciser les protocoles mis en œuvre pour l’entretien des différentes surfaces des locaux des bâtiments du CNRS. Il précise les procédures impliquant des règles sécurité spécifiques ( ex : travail en hauteur) et les éventuelles sous-traitance.

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire est invité à proposer le planning des prestations qu’il met en œuvre dans le cadre de cet accord-cadre. Le planning doit être concordant avec l’annexe 2 du C.C.T.P.

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire décrit ses procédures de contrôle interne pratiquées afin de garantir l’exécution des prestations, ainsi que leurs modalités et leur périodicité.

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire est invité à préciser ses procédures d’analyse en cas de dysfonctionnement et son plan d’actions correctives.

🖉……………………………………………..

* **Sous critère 3 : moyens techniques 10 %**
* Le soumissionnaire est invité à décrire le matériel affecté aux prestations pour chaque site, ainsi que le matériel complémentaire pouvant servir sur plusieurs bâtiments.

🖉………………………………………………

* le soumissionnaire est invité à préciser le nombre minimum de consommables prévu par mois, pour chaque catégorie listée, et dans chaque bâtiment concerné par l’accord-cadre.

🖉…………………………………………….

* le soumissionnaire est invité à fournir la liste des produits, avec les fiches techniques et de sécurité, que celle-ci compte utiliser pour réaliser les prestations.

🖉…………………………………………….

**II – Le critère « considérations environnementales » (valant 10% de la note globale)**

* Le soumissionnaire décrit ses engagements pris en matière de gestion des déchets :

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire décrit ses engagements pris en matière de protection de l’environnement au travers du choix de ses produits utilisés, ou de ses procédures :

🖉……………………………………………..

**FIN DU CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**